

# Certificat de Qualification Professionnelle 2024 / 2025



## Spécialité "Technicien Rugby à XV"

### QUOI ?

**CQP** : Certificat de Qualification Professionnelle

**Spécialité** : Technicien

**Mention** : Rugby à XV

**Code RNCP** : 39118

**Niveau de qualification** : Niveau 4

### POUR QUI ?

Le Technicien Sportif de rugby à XV peut exercer à temps plein au sein de clubs de rugby pour tous les collectifs jeunes (des moins de 16 ans au moins de 19 ans) et seniors jusqu'en Fédérale 2 pour animer, entraîner et encadrer en compétition.

### PREREQUIS

- être âgé(e) de 18 ans
- être titulaire d'une attestation aux premiers secours (PSC, PSC1 ou AFPS) ou équivalent
- Justifier d'une expérience d'encadrement d'une équipe (jeune ou senior) ou d'une pratique en compétition au sein d'une équipe de rugby à XV
- OU être détenteur d'un des brevets fédéraux suivants, perfectionnement ( ex jeune) ou optimisation ( ex sénior)



#### CONTACT

formation@idfrugby.fr

01 43 42 46 88



## LA FORMATION : du 11/12/2024 au 15/10/2025

La formation comprend 150h en organisme de formation en présentiel (140h) et à distance (10h) et 120h en alternance en club. Les objectifs sont les suivants :

- Préparer et animer des cycles de séances de l'activité (108h);
- Organiser, informer et communiquer autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif (21h);
- Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives (21h).

### **Les modalités d'évaluation sont les suivantes :**

- **Étude de cas : A partir de l'observation d'une séquence vidéo tirée d'un match** (vidéo durant environ 10 minutes, fournie par le certificateur), le candidat analyse la performance d'une équipe désignée, structure son briefing de mi-temps, définit la rotation de son effectif en argumentant ses choix. Présentation et entretien. (Durée de 60 minutes).
- **Élaboration d'un écrit** dans le cadre du stage à partir d'une trame mise à disposition par le certificateur + **Avis consultatif du tuteur** sur l'écrit (grille d'observation mise à disposition par le certificateur).
- **Présentation d'un projet professionnel** par le candidat à partir d'une trame mise à disposition par le certificateur. **Entretien oral avec deux évaluateurs** (durée 30 minutes maximum dont 10 minutes de présentation du projet Par le candidat et 20 minutes de questions).



## COÛT

Coût : 2200 euros éligible au financement dans le cadre de la formation professionnelle continue, du compte personnel de formation, et du contrat de professionnalisation.